

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 14 avril 2021 à 12 h 55, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2021-0730 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement des installations de *Bell Canada* (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 53069) - AP2021-130 (CT-2529363) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement, à *Bell Canada*, d'une dépense supplémentaire relative aux services professionnels requis pour le déplacement de ses installations (phase conception préliminaire) dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun, pour une somme estimée

à 185 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel;

- 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.
- 

**CE-2021-0731 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la prise de photographies aériennes obliques ou verticales ou maillage texturé 3D et production de l'orthoimage (Année 2021) (PPD200904) (Appel d'offres public 75034) - AP2021-219 (CT-2531518, CT-2532086) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *XEOS Imagerie inc.*, du contrat pour la prise de photographies aériennes obliques ou verticales ou maillage texturé 3D et production de l'orthoimage (Année 2021) (PPD200904) – Option B, pour une période de trois ans à compter de la date d'adjudication, pour une somme de 180 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75034 et à sa soumission du 8 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0732 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement, à *Bell Canada*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 73180) - AP2021-241 (CT-2526710) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement, à *Bell Canada*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun, pour une somme estimée à 1 313 186 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.
-

**CE-2021-0733 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments des lots 1 à 16 et 18 à 22 et annulation du lot 17 (Appel d'offres public 74584) - AP2021-270 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

1° l'adjudication des contrats, aux firmes suivantes, pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments, du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74584 et selon les prix soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *Conciergerie SPEICO inc.*, pour une somme de 181 553,68 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 2 : *Conciergerie SPEICO inc.*, pour une somme de 174 172,28 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 3 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 135 676,71 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 21 mars 2021;
- Lot 4 : *Réno-Voc inc.*, pour une somme de 174 212 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 7 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 96 207,24 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 21 mars 2021;
- Lot 8 : *Service Sanitaire Frontenac ltée*, pour une somme de 179 082 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 11 mars 2021;
- Lot 9 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 173 155,04 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 21 février 2021;
- Lot 10 : *Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc.*, pour une somme de 149 988 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lot 12 : *Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc.*, pour une somme de 97 960 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lot 13 : *Service Sanitaire Frontenac ltée*, pour une somme de 168 328 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 14 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 143 828 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 15 : *Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc.*, pour une somme de 383 772 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lot 16 : *Conciergerie SPEICO inc.*, pour une somme de 132 042,24 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 18 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 292 762 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 19 : « GRH Entretien inc. » pour une somme de 227 909 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;

- Lot 20 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 330 264 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 21 : *Opus Coop, Coopérative de solidarité*, pour une somme de 141 326,36 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 22 : *Chap Alliance inc.*, pour une somme de 473 428 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 11 mars 2021.

2° l'annulation du lot 17 de l'appel d'offres 74584 relatif au contrat de travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments et l'autorisation de rejeter, à toutes fins que de droit, les soumissions reçues pour ce lot.

---

**CE-2021-0734 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur spécialisé en ventilation sur différents bâtiments (Appel d'offres public 75106) - AP2021-291 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *W. Brindamour inc.*, du contrat pour des travaux d'entrepreneur spécialisé en ventilation sur différents bâtiments, du 17 mai 2021 au 16 mai 2023, pour une somme estimée à 444 320 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75106 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0735 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt d'une demande d'aide financière à la *Communauté métropolitaine de Québec*, dans le cadre du *Programme d'aide financière* pour la réalisation et la mise en valeur de la *Trame verte et bleue métropolitaine* - Phase 2 (2020-2025) - PA2021-043 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du dépôt d'une demande d'aide financière à la *Communauté métropolitaine de Québec* dans le cadre du *Programme d'aide financière* pour la réalisation et la mise en valeur de la *Trame verte et bleue métropolitaine* – Phase 2 (2020-2025);
  - 2° à la Ville de Québec de son engagement à payer sa part des coûts admissibles du projet;
  - 3° à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'agir au nom de la Ville de Québec dans le cadre de ladite demande d'aide financière.
-

**CE-2021-0736** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant numéro 1 à l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec* le 24 octobre 2019 relative à la mise en valeur du site archéologique *Cartier-Roberval* - **PA2021-057** (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant numéro 1 à l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec* le 24 octobre 2019, relative à la mise en valeur du site archéologique *Cartier-Roberval*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnés audit avenant joint au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2021-0737** Autorisation du paiement des dépenses relatives à l'entente de partage des revenus et des dépenses pour l'aménagement de la *Place des Canotiers* et à la construction d'un parc de stationnement étagé sur le site de l'ancien parc de stationnement Dalhousie avec la *Société québécoise des infrastructures* (Dossier 75396) - **AP2021-240** (CT-2530295) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le paiement des dépenses relatives à l'entente de partage des revenus et des dépenses pour l'aménagement de la *Place des Canotiers* et à la construction d'un parc de stationnement étagé sur le site de l'ancien parc de stationnement Dalhousie avec la *Société québécoise des infrastructures*, pour une somme de 102 821,06 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées aux documents joints au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0738** Entente entre la Ville de Québec et *Québec numérique*, relative au contrat du réseau *Zap Québec* (Dossier 75456) - **AP2021-276** (CT-2532406) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec numérique*, relative au contrat du réseau *Zap Québec*, pour une somme estimée

à 288 765 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour une période de trois ans à compter de la date d'adjudication, conformément aux prix unitaires et selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes;

- 2° le directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant autorisé, à signer ladite entente.

---

**CE-2021-0739** **Approbation de la nouvelle grille de prix de vente des immeubles industriels municipaux - DE2021-425 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver la nouvelle grille de prix de vente des immeubles industriels municipaux, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0740** **Abrogation des résolutions CV-2020-0432 et CV-2020-0736 – Acquisition, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, d'un immeuble sis au 1851, avenue Yves-Montreuil, connu et désigné comme étant le lot 1 217 533 du cadastre du Québec – Arrondissement de Beauport - DE2021-433 (CT-2482268) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2020-0432 du 1<sup>er</sup> juin 2020;
- 2° d'abroger la résolution CV-2020-0736 du 21 septembre 2020;
- 3° d'acquérir, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, de l'entreprise *Abbe Québec inc.*, un immeuble sis au 1851, avenue Yves-Montreuil, connu et désigné comme étant le lot 1 217 533 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1 254,2 mètres carrés, pour la somme de 400 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 4° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et de ses dépendances.

**CE-2021-0741** **Convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, relative aux travaux de réfection des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **IN2021-008** (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de la convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants (no EE19MY22198080) entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, relative aux travaux de réfection des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service de l'ingénierie à signer cette même convention.

---

**CE-2021-0742** **Adoption du *Programme de contribution pour l'aménagement des parcs-écoles* - **LS2021-030** (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Programme de contribution pour l'aménagement des parcs-écoles* joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0743** **Autorisation du dépôt de demandes d'aide financière, dans le cadre du second appel de projets du *Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques*, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - **PA2021-009** (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la signature et le dépôt par la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), de demandes d'aide financière, dans le cadre du second appel de projets du *Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques*.

---

**CE-2021-0744** **Adoption du *Règlement sur la réalisation d'un projet institutionnel relatif à deux établissements scolaires sur le lot numéro 5 626 591 et une partie du lot numéro 3 859 789 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2948*, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-028** (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur la réalisation d'un projet institutionnel relatif à*

*deux établissements scolaires sur le lot numéro 5 626 591 et une partie du lot numéro 3 859 789 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2948;*

- 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
- 

**CE-2021-0745** *Adoption du Règlement sur des travaux d'aménagement de voies cyclables et piétonnières relevant de la compétence de proximité de la ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2976 - PA2021-039 (Ra-2267)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement de voies cyclables et piétonnières relevant de la compétence de proximité de la ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2976;*
  - 2° d'approprier un montant de 585 500 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme (équivalente ou inférieure) à 10 % du montant de la dépense prévue par le règlement R.V.Q. 2976. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2021-0746** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.V.Q. 2963, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-047 (Ra-2267)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.V.Q. 2963;*
  - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-



**CE-2021-0747 Prolongement de la rue des Cariatides vers le nord à partir de la rue de Capri – District électoral de Val-Bélair – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - PA2021-048 (CT-2532840) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9078–0859 *Québec inc.*, comprenant le prolongement de la rue des Cariatides sur une longueur approximative de 238 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement ainsi que selon les conditions de l'entente entre la Ville de Québec et 9078–0859 *Québec inc.* joints au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser 9078–0859 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre dudit projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9078–0859 *Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9078–0859 *Québec inc.*, relative auxdits travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer cette même entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de cette même entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2, et ses amendements;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° d'autoriser un investissement de 17 120 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de cette même entente.

---

**CE-2021-0748 Mise à niveau de la rue de Capri entre les rues du Castor et Chagall – District électoral de Val-Bélair – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - PA2021-049 (CT-2532827) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9078–0859 *Québec inc.*, comprenant la mise à niveau de la rue de Capri entre les rues du Castor et Chagall, sur une longueur approximative de 127 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement ainsi que selon les conditions

de l'entente entre la Ville de Québec et 9078-0859 *Québec inc.* joints au sommaire décisionnel;

- 2° d'autoriser 9078-0859 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre dudit projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9078-0859 *Québec inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9078-0859 *Québec inc.*, relative auxdits travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer cette même entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de cette même entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2, et ses amendements;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° d'autoriser un investissement de 475 000 \$, excluant les taxes, pour des travaux de mise à niveau et aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de cette même entente.

---

**CE-2021-0749** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et ses environs, R.V.Q. 2931, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-054 (Ra-2267)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et ses environs*, R.V.Q. 2931;
  - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-

**CE-2021-0750** *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-055 (Ra-2267)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.V.Q. 2961;*
  - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
- 

**CE-2021-0751** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy, R.V.Q. 2964, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-053 (Ra-2267)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy, R.V.Q. 2964;*
  - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
- 

**CE-2021-0752** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux stations de vélos en libre-service, R.V.Q. 2975, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-062 (Ra-2267)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux stations de vélos en libre-service, R.V.Q. 2975;*
  - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
- 
-

**CE-2021-0753** Adjudication d'un contrat pour le garage du secteur de La Haute-Saint-Charles – Fourniture et installation d'une nouvelle clôture (2015-318) – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 75037) - **AP2021-187** (CT-2532187) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Clôtures Veilleux inc.*, le contrat pour le garage du secteur de La Haute-Saint-Charles – Fourniture et installation d'une nouvelle clôture (2015-318) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 112 205 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75037 et à sa soumission du 26 février 2021.

**CE-2021-0754** Adjudication d'un contrat pour la réfection de la piscine Raymond-De Rosa (2019-142) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-ouge (Appel d'offres public 74647) - **AP2021-205** (CT-2530082) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Tro-Chânes inc.*, le contrat pour la réfection de la piscine Raymond-De Rosa (2019-142) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 1 087 900 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74647 et au prix de sa soumission négociée du 4 mars 2021.

**CE-2021-0755** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour des travaux civils pour l'installation de la nouvelle entrée électrique – Station de traitement des eaux usées Est et *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74206) - **AP2021-216** (CT-2523590) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 52 633,86 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Charles-Auguste Fortier inc.* en vertu de la résolution CE-2020-1707 du 7 octobre 2020, pour des travaux civils pour l'installation de la nouvelle entrée électrique – Station de traitement des eaux usées Est et *Centre biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0756** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'acquisition d'un logiciel pour billetterie – *ExpoCité* (Appel d'offres public 52128) - **AP2021-217** (CT-2527730) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 176 584,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *TicketPro inc.* en vertu de la résolution CA-2018-0421 du 3 octobre 2018, pour l'acquisition d'un logiciel pour billetterie – *ExpoCité*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0757** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de données *LiDAR* – Année 2021 (PPD200904) – Option B (Appel d'offres public 75035) - **AP2021-220** (CT-2531535) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Perron Hudon, Bélanger inc.*, le contrat pour l'acquisition de données *LiDAR* – Année 2021 (PPD200904) – Option B, pour une somme de 117 200 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75035 et à sa soumission du 9 mars 2021.

---

**CE-2021-0758** Approbation des taux et tarifs relatifs au transport de matériaux en vrac par les camionneurs – 2021 (Dossier 75117) - **AP2021-243** (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les taux et tarifs relatifs au transport de matériaux en vrac par les camionneurs – 2021, pour une somme estimée à 400 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées au recueil joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0759** Adjudication d'un contrat pour le *Centre Elzéar-Turcotte* – Réfection de l'accès au sous-sol et des salles mécaniques (2019-196) – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 74972) - **AP2021-253** (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Menuiserie D. Pouliot inc.*, le contrat pour le *Centre Elzéar-Turcotte* – Réfection de l'accès au sous-sol et des salles mécaniques (2019-196) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 168 100 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74972 et à sa soumission du 18 mars 2021.

---

**CE-2021-0760** Adjudication d'un contrat pour le parc des Abatis – Aménagement d'aires de jeux et de sentiers (2013–480) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles (Appel d'offres public 74962) - **AP2021-254** (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paradis aménagement urbain inc.*, le contrat pour le parc des Abatis – Aménagement d'aires de jeux et de sentiers (2013-480) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles, pour une somme de 187 925,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74962 et à sa soumission du 18 mars 2021.

---

**CE-2021-0761** Avis de modification numéro 5 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Centre communautaire Saint-Roch avec espaces à bureaux, construction (BAT 2012–204) – Arrondissement de La Cité–Limoilou (VQ–48973) - **AP2021-262** (CT-2531037) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 18 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *WSP Canada inc.* en vertu de la résolution CE–2016–2169 du 21 décembre 2016, pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Centre communautaire Saint–Roch avec espaces à bureaux, construction (BAT 2012–204) – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0762** Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et des signaux lumineux (Appel d'offres public 74947) - **AP2021-266** (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Camax 2002 inc.*, le contrat pour la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et des signaux lumineux, du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2022, pour une somme estimée à 733 594,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74947 et aux prix unitaires de sa soumission du 22 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0763 Adjudication de contrats pour des travaux d'arboriculture à prix unitaires – Rues 2021 – Lots 2, 5 et 6 et annulation des lots 4, 7, 8 et 9 (Appel d'offres public 75094) - AP2021-268 (CT-2531734, CT-2531737, CT-2531738) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Gestion Arbeau-Fleuri inc.*, les contrats des lots 2, 5 et 6 relatifs à des travaux d'arboriculture à prix unitaires – Rues 2021, de la date d'adjudication au 31 décembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 75094 et aux prix de sa soumission du 21 mars 2021, pour chacun des lots :
    - Lot 2 : pour une somme de 139 349 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
    - Lot 5 : pour une somme de 150 473 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
    - Lot 6 : pour une somme de 88 931 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
  - 2° annule les lots 4, 7, 8 et 9 de l'appel d'offres 75094, relatif au contrat de travaux d'arboriculture à prix unitaires - Rues 2021, et rejette, à toutes fin que de droit, les soumissions reçues pour ces lots.
- 

**CE-2021-0764 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie – Réhabilitation des conduites d'aqueduc 2021 – Lot 1 (PSO200344) (Appel d'offres public 75048) - AP2021-269 (CT-2531644) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Génio experts-conseils inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie – Réhabilitation des conduites d'aqueduc 2021 – Lot 1 (PSO200344), pour une somme de 257 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75048 et à sa soumission du 17 mars 2021;
  - 2° autorise *Génio experts-conseils inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.
-

**CE-2021-0765** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique – Lot C–2002 – Fondation de béton – Phase 2 – Arrondissement de La Cité–Limoilou* (Appel d'offres public 73133) - **AP2021-271** (CT-2530525) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 128 611,57 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Coffrage LD inc.* en vertu de la résolution CE–2020–1133 du 17 juin 2020, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot C–2002 – Fondation de béton – Phase 2 – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0766** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'un système de tribunes portatives – Centre de glaces – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 75112) - **AP2021-273** (CT-2531328) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Atmosphäre inc.*, le contrat pour l'acquisition d'un système de tribunes portatives – Centre de glaces – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 232 844,52 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75112 et à sa soumission du 9 mars 2021.

---

**CE-2021-0767** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le réaménagement de la rue des Échassiers (PEV180674) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles (Appel d'offres public 73973) - **AP2021-277** (CT-2531963) — (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 69 471,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Terrassement Portugais inc.* en vertu de la résolution CE–2020–1386 du 13 juillet 2020, pour le réaménagement de la rue des Échassiers (PEV180674) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---



**CE-2021-0768 Autorisation de mandater les responsables de projets afin de procéder, au nom de la Ville, à toutes les demandes d'autorisation et de permis requises auprès des différents ministères, des instances, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes (Appel d'offres public 74871) - AP2021-279 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif, en vertu de la résolution CE-2021-0463 du 10 mars 2021, autorise *WSP Canada inc.*, par les responsables de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis requises et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des instances, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre de l'appel d'offres 74871 incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable de l'*Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)*.

---

**CE-2021-0769 Renouvellement du contrat relatif à l'entretien des abords de sentiers et des boisés – 2021 à 2022 (Appel d'offres public 60869) - AP2021-280 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjudgé à *Services d'arbres Rousseau inc.*, pour l'entretien des abords de sentiers et des boisés – 2021 à 2022, du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022, pour une somme estimée à 229 011,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60869 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2021-0770 Adjudication d'un contrat pour le collecteur pluvial Longchamps – Lot 1 (PSP200174) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 74789) - AP2021-287 (CT-2532574) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour le collecteur pluvial Longchamps - Lot 1 (PSP200174) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 8 956 336,44 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74789 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 mars 2021.

**CE-2021-0771 Adjudication d'un contrat de services professionnels – Amélioration de la gestion des eaux pluviales par des pratiques de gestion optimales – Rues des Spirées, des Féviers et des Bosquets (PEV200582) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 75194) - AP2021-293 (CT-2532753) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels – Amélioration de la gestion des eaux pluviales par des pratiques de gestion optimales (PGO) – Rues des Spirées, des Féviers et des Bosquets (PEV200582) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 148 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75194 et à sa soumission du 26 mars 2021;
- 2° autorise *WSP Canada inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2021-0772 Entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, concernant l'archéologie, relative au versement d'une subvention - CU2021-029 (CT-2529809) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, concernant l'archéologie, relative au versement d'une subvention de 80 000 \$, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0773 Modification de la résolution CE-2009-1489 sur la formation du comité de commémoration de la Ville de Québec et la nomination de ses membres - CU2021-034 (Modifie CE-2009-1489) (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve :

- 1° la modification de la résolution CE-2009-1489 du 8 juillet 2009, dans le but de revoir la composition du comité, conformément aux conditions mentionnées au présent sommaire décisionnel;
- 2° le remplacement du paragraphe 2 de ladite résolution, comme suit :
  - « 2° la nomination des personnes suivantes pour faire partie du comité :
    - madame Anne Corriveau, conseillère municipale, district électoral de

la Pointe-de-Sainte-Foy, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;

- un employé ou une employée cadre du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales;
- un professionnel ou une professionnelle de la Division de la culture du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales;
- un professionnel ou une professionnelle représentant un autre service de la Ville de Québec;
- monsieur Jean-François Caron, historien retraité de Parcs Canada;
- monsieur Robinson Ngametché, ethnologue, spécialiste du patrimoine et de l'intégration sociale et culturelle des immigrants.

Le mandat de Messieurs Jean-François Caron et Robinson Ngametché est fixé à trois ans, à compter de la date d'officialisation de leur nomination par le comité exécutif. »

---

**CE-2021-0774** Prise d'acte du rapport annuel des baux de location à un tiers d'un immeuble ou d'un local appartenant à la Ville, dont la durée excède un an, mais est inférieure à cinq ans, transigés par le Service du développement économique et des grands projets - DE2021-444 (Ra-2267)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport annuel des baux de location transigés par le Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

---

**CE-2021-0775** Dépôt, par la trésorière, du rapport déterminant les conclusions d'un emprunt par obligations daté du 14 avril 2021, dont l'adjudication a été effectuée le 31 mars 2021 - FN2021-023 (Ra-2267)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de l'adjudication à *MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.* pour les conclusions de l'emprunt par obligations de 50 000 000 \$ daté du 14 avril 2021, avec une échéance moyenne de 6 ans et 2 mois, pour un coût réel de 1,95313 %, dont copie est jointe en annexe A au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0776 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux de construction du nouveau complexe hospitalier de Québec–Université Laval sur le site de l'hôpital de l'Enfant–Jésus (projet NCH) - PQ2021-002 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit* R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux de construction du nouveau complexe hospitalier de Québec–Université Laval sur le site de l'hôpital de l'Enfant–Jésus.

---

**CE-2021-0777 Approbation de la structure administrative et des mouvements de main-d'oeuvre au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun - RH2021-091 (CT-RH2021-091) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2) joints au sommaire décisionnel;
- 2° approuve les mouvements de personnel conformément au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint audit sommaire ;
- 3° approuve la modification d'appellation de la Division de la conception de l'ingénierie de surface et souterraine (CRB 65100) pour la Division de conception et d'intégration des infrastructures municipales (CRB 65100) du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun;
- 4° approuve la modification de l'emploi (D546) et le poste de directeur de la Division de la conception de l'ingénierie de surface et souterraine, classe 1 (poste no 43833) en celui de directeur de la Division de conception et d'intégration des infrastructures municipales, classe 1 (B8). Monsieur Patrice Bergeron (ID. 036884), qui occupe actuellement le poste de directeur de la Division de la conception de l'ingénierie de surface et souterraine (poste no 43833), sera affecté au poste de directeur de la Division de conception et d'intégration des infrastructures municipales du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun. Monsieur Bergeron conservera son salaire actuel et continuera de bénéficier des mêmes conditions, droits, bénéfices et avantages dont il bénéficie actuellement;
- 5° approuve la modification d'appellation de la Division de la conception du tramway et trambus (CRB 65200) pour la Division de conception et d'intégration du système de transport (CRB 65200) du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun;
- 6° approuve la modification de l'emploi (C908) et le poste de directeur de la Division de la conception du tramway et trambus, (poste no 43613) en celui de directeur de la Division de conception et d'intégration du système de

transport. Monsieur Benoît Carrier (ID. 169028), qui occupe actuellement le poste de directeur de la Division de la conception du tramway et trambus (poste no 43613), sera affecté au poste de directeur de la Division de conception et d'intégration du système de transport. Monsieur Carrier continuera de bénéficier des conditions mentionnées à l'entente de prêt de service;

7° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

---

**CE-2021-0778** **Abandon volontaire d'un emploi par un employé de la brigade scolaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, conformément à la clause 17.03 a) de la Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique Section locale 1179 (SCFP) – Brigadiers scolaires - RH2021-249 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la décision d'un employé de la brigade scolaire des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg d'abandonner son emploi de responsable de la prévention et de la qualité du milieu, conformément à la clause 17.03 a) de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique Section locale 1179 (SCFP) – Brigadiers scolaires*, avec effet rétroactif au 19 mars 2021.

---

**CE-2021-0779** **Confirmation du titre et du niveau d'emploi pour le poste de directeur de la Division du patrimoine au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et promotion de madame Caroline Houde (ID. 009569) - RH2021-266 (CT-RH2021-266) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° confirme le niveau d'emploi pour le poste de directeur de la Division du patrimoine (poste no 47952) au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, à la classe 3 de l'échelle de traitement des emplois régis par le recueil des conditions de travail de l'*Association du personnel de direction de la Ville de Québec*;
  - 2° promeuve madame Caroline Houde (ID. 009569), employée permanente, à l'emploi de directrice de la Division du patrimoine (D602), classe 3 (poste no 47952), au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-0780** **Modification d'un poste de technicien en administration, classe 5, en un poste de technicien-coordonnateur aux finances ou aux procédés administratifs, classe 6, transfert de ce poste de la Section de la coordination et du suivi budgétaire à la Section de la performance financière et des systèmes financiers à la Division du budget et de la planification financière du Service des finances et promotion de monsieur Sébastien Laflamme (ID. 159470) - RH2021-268 (CT-2021-268) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 36204), en un poste de technicien-coordonnateur aux finances ou aux procédés administratifs (F722), classe 6 (poste no 47958) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, de le transférer de la Section de la coordination et du suivi budgétaire à la Section de la performance financière et des systèmes financiers à la Division du budget et de la planification financière du Service des finances;
- 2° promeut monsieur Sébastien Laflamme (ID. 159470), employé permanent, au poste de technicien-coordonnateur aux finances ou aux procédés administratifs (F722), classe 6 (poste no 47958), à la Section de la performance financière et des systèmes financiers à la Division du budget et de la planification financière du Service des finances, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0781** **Abolition d'un poste d'agent de bureau, classe 3, création d'un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des inspections commerciales et industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire et nomination de monsieur Félix Turgeon-Côté (ID. 171646) - RH2021-270 (CT-RH2021-270) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste d'agent de bureau (F400), classe 3 (poste no 42729) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section des inspections commerciales et industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire;
- 2° crée un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 47957) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section des inspections commerciales et industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire;
- 3° nomme monsieur Félix Turgeon-Côté (ID. 171646), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 47957), à la Section des inspections commerciales et

industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de la gestion du territoire, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0782 Transfert d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, de la direction à la Section de l'exploitation et relation d'affaires – Développement durable de la Division de l'exploitation et relation d'affaires A du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Maxime Boucher–Allard (ID. 138084) - RH2021-272 (CT-RH2021-272) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de conseiller en systèmes d'information (P528), classe 3 (poste no 36919), de la direction à la Section de l'exploitation et relation d'affaires - Développement durable de la Division de l'exploitation et relation d'affaires A (poste no 47956) du Service des technologies de l'information;
  - 2° nomme monsieur Maxime Boucher–Allard (ID. 138084), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information, classe 3 (poste no 47956), à la Section de l'exploitation et relation d'affaires – Développement durable de la Division de l'exploitation et relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-0783 Création d'un poste de technicien en électronique à la Division des projets industriels du Service des projets industriels et de la valorisation et nomination de monsieur Richard Tanguay (ID. 141874) - RH2021-273 (CT-RH2021-273) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en électronique (F817), classe 6 (poste no 47959) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des projets industriels du Service des projets industriels et de la valorisation;
  - 2° nomme monsieur Richard Tanguay (ID. 141874), employé permanent, à l'emploi de technicien en électronique (F817), classe 6 (poste no 47959), à la Division des projets industriels du Service des projets industriels et de la valorisation, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2021-0784 Engagement de monsieur Pierre-Luc Arseneau (ID. 163116), conseiller politique au Cabinet de l'opposition - RH2021-280 (CT-RH2021-280) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif engage monsieur Pierre-Luc Arseneau (ID. 163116), conseiller politique (0068) (poste no 42888) au Cabinet de l'opposition, pour la période du 29 mars 2021 au 30 novembre 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0785 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - RH2021-283 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-283 concernant la suspension sans solde de 20 journées de travail d'un employé manuel de l'entretien des voies de circulation sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- 2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

---

**CE-2021-0786 Création d'un poste de technicien en géomatique à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et nomination de madame Charlotte Menin (ID. 047176) - RH2021-285 (CT-RH2021-285) — (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en géomatique (F638), classe 5 (poste no 47968) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun;
- 2° nomme madame Charlotte Menin (ID. 047176), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de technicienne en géomatique (F638), classe 5 (poste no 47968), à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.



**CE-2021-0787 Adjudication de contrats pour effectuer des travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures – Saison 2021 – Lots 1 à 3 (Appel d'offres public 75084) - AP2021-251 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés aux firmes suivantes, pour effectuer des travaux mineurs de réparation de trottoirs et de bordures – Saison 2021, de la date d'adjudication au 30 novembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 75084 et aux prix unitaires de leur soumission respective du 18 mars 2021 :

- Lot 1 : Secteur Ouest : *B.M.Q. inc.*, pour une somme estimée à 548 169 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - Lot 2 : Secteur Centre : *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, pour une somme estimée à 1 281 989 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - Lot 3 : Secteur Est : *Jean Leclerc Excavation inc.*, pour une somme estimée à 566 273,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
- 

**CE-2021-0788 Adjudication de contrats pour effectuer des travaux de réparation de pavage - Saison 2021 - Lots 1 à 3 (Appel d'offres public 75061) - AP2021-259 (Ra-2267)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés aux firmes suivantes, pour effectuer des travaux de réparation de pavage – Saison 2021 - Lots 1 à 3, de la date d'adjudication au 30 novembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 75061 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives du 22 mars 2021 :

- Lot 1 : Secteur Ouest : *Gilles Audet Excavation inc.*, pour une somme estimée à 561 210,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - Lot 2 : Secteur Centre : *Eurovia Québec Construction inc.*, pour une somme estimée à 841 742,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
  - Lot 3 : Secteur Est : *Eurovia Québec Construction inc.*, pour une somme estimée à 456 632,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
-

**CE-2021-0789** Demande de permis portant le numéro 20200611-023 soumise pour la réalisation de travaux de construction d'un bâtiment d'habitation bifamilial (numéros d'immeuble 1434, 1436, côte des Érables) sur le site de l'ancienne maison patrimoniale démolie sise au 9045, rue De Grandmaison – Arrondissement des Rivières - **PA2021-044** (Ra-2267)

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve, à la suite de la recommandation du conseil local du patrimoine, la demande de permis portant le numéro 20200611-023 soumise pour la réalisation de travaux de construction d'un bâtiment d'habitation bifamilial (numéros d'immeuble 1434, 1436, côte des Érables), sur le site de l'ancienne maison patrimoniale démolie sise au 9045, rue De Grandmaison – Arrondissement des Rivières.

---

La séance est levée à 14 h 14

---

Régis Labeaume  
Président

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/fb